

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installation de stockage de céréales, relevant de la rubrique n° 2160-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, située sur la commune de Cognat-Lyonne, RD 36 lieu-dit « la Petite Girarde »

Maître d'ouvrage : VAL'LIMAGNE.COOP

Par arrêté n° 3143/18 du 29 octobre 2018, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 30 jours, est prescrite du **jeudi 22 novembre au vendredi 21 décembre 2018 inclus**.

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale, ou un refus, pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est M. Alain MICHEL (chargé de mission à la SNCF, en retraite) ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr
- sur support papier en mairie
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :
<https://www.registredemat.fr/stockage-cereales-val-limagne>

Le dossier d'enquête publique comprend une étude d'impact relative au projet.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées :

- par courrier au commissaire enquêteur à la mairie de Cognat Lyonne
- par voie électronique à l'adresse suivante : stockage-cereales-val-limagne@registredemat.fr
- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante :
<https://www.registredemat.fr/stockage-cereales-val-limagne>

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Les communes concernées sont : Cognat-Lyonne, Biozat, Escurolles, Gannat, Poëzat, Monteignet sur l'Andelot, Espinasse-Vozelle et Charmes.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Cognat-Lyonne :

- <i>jeudi</i>	22/11/2018	<i>de</i>	14h30 à 16h30
- <i>mardi</i>	27/11/2018	<i>de</i>	14h30 à 16h30
- <i>vendredi</i>	07/12/2018	<i>de</i>	14h30 à 17h30
- <i>samedi</i>	15/12/2018	<i>de</i>	9h30 à 11h30
- <i>vendredi</i>	21/12/2018	<i>de</i>	14h30 à 17h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Cognat-Lyonne et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

M. Alain MICHEL – mairie de Cognat-Lyonne 03110 – 35, route de Lyonne
Tel : 04 70 56 50 43

VAL'LIMAGNE.COOP – ZI du Pont Panay – 03500 Saint Pourçain sur Sioule